

panorapresse.ouest-france.fr

Tollé à la fac d'histoire de Rouen après l'interdiction des PC en cours

4-5 minutes



Depuis lundi 26 janvier 2026, les étudiants n'ont plus le droit aux ordinateurs portables en cours (photo d'archives). | Stéphanie Péron Clément

L'équipe pédagogique du département histoire de l'université de Rouen vient d'interdire les ordinateurs en cours. Une décision remise en cause par les étudiants... et l'Université !

Interdire les ordinateurs portables en cours, c'est la décision que vient de prendre l'équipe pédagogique du Département Histoire de l'Université de Rouen. Les étudiants ne l'ont appris qu'une semaine avant la reprise du second semestre, lundi 26 janvier 2026, et sont dans l'incompréhension.

Coup de théâtre mardi 27 janvier 2026, seulement 24h après la mise en application de la mesure, la présidence de l'Université s'élève à son tour contre cette décision : « l'université de Rouen Normandie (vous) informe que la mesure d'interdiction d'usage des ordinateurs portables n'a pas lieu d'être. Les étudiants du département d'Histoire peuvent utiliser leur ordinateur dans le cadre des cours magistraux et des travaux dirigés ».

« Arrivés à l'université, de nombreux étudiants s'endettent pour acheter un PC »

Les étudiants ne cachent pas leur surprise en l'apprenant : « aujourd'hui encore, les professeurs nous ont demandé de ranger les ordinateurs », confie Raphaël, étudiant en deuxième année de licence.

Si la décision peut sembler old school à l'heure du tout numérique, elle semblait poser un vrai problème organisationnel aux étudiants. Raphaël a un argument fort pour justifier la colère des

étudiants : « depuis plusieurs années, on apprend aux enfants à utiliser les outils numériques. Au collège, le Département nous remet une tablette, au lycée, c'est la Région qui nous donne un ordinateur. Arrivés à l'université, de nombreux étudiants s'endettent pour acheter un PC. Et aujourd'hui, on nous demande de revenir à la prise de notes manuelle. On pénalise ceux qui bossent, sous prétexte que quelques-uns se servent de leur ordinateur pour leurs loisirs pendant les cours. »

[Bras](#) de fer entre étudiants et professeurs

L'étudiant prend également en défaut son Département: « ils nous disent que dans d'autres cursus où ce type de mesures ont été prises, les notes sont montées... mais sans nous présenter de chiffres, sans le justifier. Un comble pour des historiens ! »

Des étudiants pointent la pression mise par l'équipe enseignante face à la colère des étudiants : « lundi, en signe de résistance, les élèves sont venus en cours avec leurs ordinateurs. Certains professeurs ont menacé de ne pas faire cours, d'autres de nous prendre en photo puis de les envoyer à la Direction. Mais ils n'ont pas le droit de nous photographier », rapporte Raphaël.

Une situation d'autant plus difficile que : « les professeurs débitent rapidement leurs cours. Nous avons déjà du mal à prendre en notes tout ce qu'ils disent avec un ordinateur, alors à la main. Et les étudiant qui bossent à côté, n'auront pas le temps de retaper leurs cours... »

Les étudiants handicapés stigmatisés ?

Une autre étudiante du Département Histoire, qui préfère rester anonyme, avance un autre argument justifiant cette colère face à l'interdiction de l'usage des ordinateurs : « certains étudiants ne sont pas reconnus comme handicapés soit parce que les démarches prennent du temps soit parce que leurs difficultés ne sont pas reconnues ».

Les deux étudiants relèvent également l'absence de concertation entre la direction qui a pris cette décision et les représentants des étudiants. « Ils ne nous écoutent pas. Nous avons le sentiment d'avoir été ignorés. » Une pétition contre cette interdiction, a, par ailleurs, circulé dans les groupes étudiants ces derniers jours et a recueilli près de 300 signatures.

Après cette prise de position de la présidence de l'université en faveur des étudiants, reste à savoir si l'équipe pédagogique va revenir sur cette interdiction mercredi 28 janvier 2026...